

KEHRLI-GARCIA-SCHULE

Formation Equicoaching systémique



WWW.KEHRLI-GARCIA-SCHULE.CH

Conditions Générales de l'école Kehrli-Garcia, école de Coaching systémique soutenu par les chevaux

1. Validité des Conditions Générales

La page www.kehrli-garcia-schule.ch appartient à Barbara Kehrli et Flurina Garcia. Ces Conditions Générales (CG) sont valables pour tous les services proposés dans ce site web. Elles sont valables dès leur publication. Toutefois, Barbara Kehrli et Flurina Garcia se réservent le droit de les abroger ou modifier en tout temps.

2. Descriptions de service

Barbara Kehrli et Flurina Garcia organisent des modules de formation assistée par les chevaux. Les buts de ses modules sont établis par les formatrices. La durée, le contenu, le lieu et l'heure des séminaires sont écrits dans le document de confirmation que reçoivent les participants. Les informations du document de confirmation du séminaire priment sur celles mentionnées sur le site web. Les participants n'ont pas le droit d'annuler l'inscription ou prétendre à une diminution du prix du séminaire, s'il y a des changements, qui ne changent pas le caractère du module de formation. Le prix du module se réfère aux services contenus dans le document de confirmation.

3. Validité du contrat d'inscription

L'inscription est valable seulement par écrit et avec signature du participant. Avec sa signature le participant s'engage à prendre part au séminaire et à s'acquitter des frais de formation. La réception de la facture par le participant fait office de confirmation. Les formatrices peuvent refuser des inscriptions.

4. Paiement des frais de séminaire

Le prix du séminaire doit être payé 14 jours après la date figurant sur la facture. Si votre inscription arrive moins de 30 jours avant le séminaire, la facture doit être payée dans les 8 jours. Les informations nécessaires au paiement sont mentionnées dans le document de confirmation. Quand votre inscription arrive dans les 5 jours avant le séminaire, le prix doit être payé sans délai après l'inscription (le jour même de l'inscription).

5. Annulation par les formatrices (B. Kehrli und F. Garcia)

Les formatrices se réservent le droit d'annuler le contrat, si les frais de participation ne sont pas payés selon les termes mentionnés au point 4. Les formatrices se réservent aussi le droit d'annuler le contrat, dans le cas où il n'y a pas assez de participants, ou pour d'autres raisons importantes (maladie des formatrices ou des chevaux). Dans ce cas, les participants sont informés avant le séminaire par email et il leur est proposé deux dates alternatives. Quand un module est complet, les participants se voient proposer également deux dates alternatives. Dans le cas où aucune de ces dates conviendrait, alors un remboursement des frais de séminaire peut intervenir. D'autres prétentions financières découlant de l'annulation d'un séminaire ou de l'impossibilité de participer à un séminaire déjà complet sont exclues. Les participants ne peuvent pas prétendre à choisir eux-mêmes à leur convenance la date d'un séminaire annulé ou complet. En cas de non-respect des Conditions Générales (CG), les formatrices se réservent le droit d'annuler le contrat en tout temps.

6. En cas d'annulation ou impossibilité du participant à prendre part à un module

Si le participant annule dans un délai de 45 jours avant un séminaire, il lui est possible de choisir entre deux dates proposées par les formatrices ou demander un remboursement complet des frais de participation au dit module. Le changement de module est seulement possible par écrit, par exemple à travers un email. Si l'annulation intervient 30 jours avant le séminaire, le participant peut prétendre à un remboursement représentant le 50% du prix payé. Si l'annulation a lieu dans un délai de moins de 30 jours, le participant ne peut prétendre à aucun remboursement. Un participant peut se faire remplacer pour un séminaire par une autre personne. Si un participant ne complète pas un séminaire quel qu'en soit la cause, il ne peut pas prétendre le faire ultérieurement sans frais. Tout remboursement partiel ultérieur est exclu.

7. Responsabilité du participant

Le participant est responsable durant tout le Séminaire de sa santé psychique et physique. Pendant tous les exercices avec les chevaux, il y a toujours une formatrice présente et les participants doivent suivre toujours ses instructions. Les formatrices ont le droit d'arrêter à tout moment un exercice avec les chevaux pour des raisons de sécurité. Les participants qui ne suivent pas les instructions des formatrices peuvent être exclus du séminaire sans que cela donne droit à un quelconque remboursement. Aucune action violente verbale ou physique contre les chevaux ne peut être tolérée durant le séminaire. Avec sa signature, le participant s'engage à traiter les chevaux avec respect et à ne pas leur donner à manger pendant les séminaires.

Propriétaires & Formatrices

Barbara Kehrli, route de Lucens 12, 1682 Dompierre 079 778 31 66 barbara.kehrli@outlook.com
Flurina Garcia, Jaggisbachau 64, 3202 Frauenkappelen 031 920 01 08 info@flurinagarcia.ch

KEHRLI-GARCIA-SCHULE

Formation Equicoaching systémique



WWW.KEHRLI-GARCIA-SCHULE.CH

8. Décharge de responsabilité

Les chevaux des formatrices sont habitués à travailler avec différentes personnes. Mais il reste toujours un risque. Un cheval peut avoir peur, il peut alors fuir ou réagir sauvagement. Avec sa signature, sur le document « Décharge de responsabilité » le participant est conscient qu'un accident est toujours possible et qu'il est responsable de sa santé. La responsabilité financière des formatrices en cas de faute ou négligence se limite au remboursement des frais de séminaire. Le développement personnel est un processus lié à la réflexion et à la volonté du participant. Les formatrices ne sont pas responsables du développement personnel, mais elles accompagnent les participants dans cette démarche personnelle. De ce fait, elles ne peuvent garantir que l'objectif soit atteint.

9. Charte de confidentialité

Les formatrices sont tenues de ne donner aucune information personnelle à de tierces personnes. Elles ne peuvent utiliser les données d'inscription que dans le cadre de l'école « Kehrlí Garcia Schule ».

10. Droit de propriété

Le Nom de l'école, les vidéos, les « handouts », les images, les photos du website, les flyers, les textes, les logos ou autres images sont propriété intellectuelle de B. Kehrli et F. Garcia. Ils ne peuvent être utilisés, copiés, loués ou distribués sans permission écrite.

11. Outils et vêtements

L'expérience avec les chevaux est nécessaire pour faire la formation coaching systémique assisté par les chevaux. Les chevaux ne sont pas montés pendant les séminaires. Il est recommandé pour le travail pratique de porter des vêtements légers, de bons souliers et des vestes « outdoor », car les séminaires sont organisés à l'extérieur.

12. Liens vers des websites externes

Les pages web de B. Kehrli et F. Garcia ont des « Hyperlinks » vers d'autres pages web. Ses liens ne sont que des recommandations. Les formatrices ne peuvent pas contrôler le contenu de ses pages web et elles n'assument aucune responsabilité à ce sujet. De même, les formatrices n'assument aucune responsabilité découlant de dommages liés à l'utilisation de ces pages web. Il est possible que dans ces pages web externe il soit proposé des téléchargement de fichiers. Il est de la responsabilité de la personne consultant ces dites pages de procéder à une analyse antivirus ainsi qu'une analyse contre toutes les menaces connues à l'aide d'un logiciel adapté.

13. Prise de photos et vidéos

Les participants sont conscients que B. Kehrli et F. Garcia prennent des photos et des vidéos qu'elles utilisent pour leurs pages web, ainsi que pour des flyers, pour leur pages facebook@et Xing@ ou pour des articles de presse. Si l'un des participants ne souhaite pas être pris en photo ou vidéo, il doit en faire part aux formatrices au début de séminaire.

14. Dispositions finales

L'invalidité éventuelle d'un des points de ces CG, ne met en aucun cas en question la validité de l'ensemble des CG. Le for juridique se trouve en Suisse. Le tribunal compétent est celui du domicile de Barbara Kehrli et Flurina Garcia. Les modifications et ajouts au contrat doivent être effectués par écrit et confirmés par écrit par les organisateurs pour être effectifs.

Responsables

KEHRLI-GARCIA-SCHULE École de coaching systémique assisté par les chevaux, www.kehrli-garcia-schule.ch

Barbara Kehrli, route de Lucens 12, 1682 Dompierre www.barbara-kehrli.ch

Flurina Garcia, Jaggisbachau 64, 3202 Frauenkappelen www.flurinagarcia.ch

Date: Juillet 2018

Propriétaires & Formatrices

Barbara Kehrli, route de Lucens 12, 1682 Dompierre 079 778 31 66 barbara.kehrli@outlook.com
Flurina Garcia, Jaggisbachau 64, 3202 Frauenkappelen 031 920 01 08 info@flurinagarcia.ch